

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 13 avril 2010

N° 2010-10

Nombre de délégués en exercice :	16	L'an deux mil dix, le 13 avril 2010 à seize heures, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département - Montauban, sous la présidence de Monsieur Jean CAMBON, Président.
Présents :	9	
Date de la convocation :	06 avril 2010	

Présents : MM. AJAS, AURADE, CAMBON, GUIRBAL, LACOMBE, LAVABRE, MASSAT, MASSEGLIA et ROUCOLLE.

Absents excusés : MM. ANDRIEU, ASTRUC, BONHOMME, DAGEN, GARRIGUES, LAMOLINAIRIE et MOIGNARD.

Assistaient à la séance : M. LARREY (Payeur Départemental),
M. GINESTET (Syndicat Départemental),
M. BONSANG (CdC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron),
M. CASSE (SIEEOM Sud Quercy).

OBJET : Compétences optionnelles Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron – Décisions de gestion

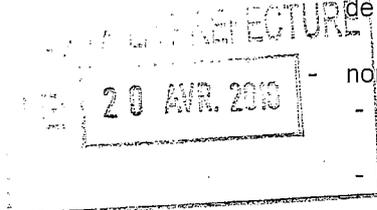
Dans le cadre des transferts de compétences optionnelles, le Syndicat Départemental assure la gestion du service de collecte sur le territoire de la Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron et le Comité Syndical est donc amené à prendre certaines décisions concernant la gestion de ce service.

Ces décisions concernent aujourd'hui le point suivant :

- le recrutement d'agents non titulaires au titre de l'alinéa 2 de la loi du 26-01-84 (besoins occasionnels) pour assurer le remplacement d'agents titulaires pendant les congés annuels dans les conditions suivantes :

- fonctions : Adjoint Technique (agent de collecte),
- temps de travail : 35 h/hebdomadaire,
- indice brut de rémunération (297) : 1^{er} échelon Adjoint Technique Territorial de 2^{ème} classe,

- nombre d'emplois et périodes de travail :
 - 2 emplois d'une durée de 15 jours pour les vacances de Pâques et les vacances de Noël,
 - 4 emplois d'une durée d'un mois pour la période de juillet-août.



*
**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- approuve la création des emplois pour besoins occasionnels dans les conditions proposées par le Président.

ACTE ADMINISTRATIF RENDU EXÉCUTOIRE
DU FAIT DE SA TRANSMISSION AU
REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE 20 AVR. 2010
ET DE SA PUBLICATION LE 20 AVR. 2010
Montauban, le 20 AVR. 2010

Fait et délibéré le 13 avril 2010
Le Président,

Jean CAMBON

LE PRÉSIDENT,

Jean CAMBON

